Vaccin conjugué contre Hæmophilus influenzæ de type b (Hib)

La vaccination, la meilleure protection



La vaccination est le meilleur moyen de protection contre les infections graves à Hib et leurs complications.

Maladie	Signes et symptômes	Complications possibles
Infections graves à Hib	Épiglottite (enflure importante dans la gorge)	Surdité (devenir sourd)
	Pneumonie	Retard mental
	Méningite	Décès (5 % des cas de méningite)

Le vaccin

La vaccination est le meilleur moyen de protection contre les infections graves à Hib et leurs complications. Le vaccin contre Hib est administré aux enfants âgés de moins de 5 ans. Il est habituellement combiné avec les vaccins contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, l'hépatite B et la poliomyélite. Ce vaccin est aussi administré aux personnes, quel que soit leur âge, qui ont une condition médicale qui augmente leur risque d'infection grave à Hib.

Les symptômes après la vaccination

Des symptômes peuvent être causés par le vaccin (ex.: rougeur à l'endroit où l'injection a été faite). D'autres problèmes peuvent arriver par hasard et n'ont aucun lien avec le vaccin (ex.: rhume, gastro, mal de tête). Le vaccin contre Hib est sécuritaire. Dans la majorité des cas, il ne provoque aucune réaction.

Fréquence	Réactions possibles au vaccin	Ce qu'il faut faire
Très souvent (moins de 50 % des gens)	Douleur, rougeur, gonflement à l'endroit où l'injection a été faite	 Appliquer une compresse humide froide à l'endroit où l'injection a été faite. Utiliser un médicament contre la fièvre
Souvent (moins de 10 % des gens)	Fièvre chez les enfants	ou les malaises au besoin.Consulter un médecin selon la gravité des symptômes.

Il est recommandé de demeurer sur place au moins 15 minutes après une vaccination, car les réactions allergiques au vaccin sont toujours possibles. Si une réaction allergique survient, les symptômes apparaîtront quelques minutes après la vaccination. La personne qui donne le vaccin sera en mesure de traiter cette réaction immédiatement sur place.

Pour toute question, adressez-vous à la personne qui donne le vaccin, ou consultez Info-Santé 8-1-1 ou votre médecin.

Santé et Services sociaux & & &

Mai 2013 9